

## Sérénade

La *Sérénade*, écrite en 1961, est une pièce montrant le souci de Désiré Dondeyne, pour les formations modestes d'amateurs. Les engagements ultérieurs de Dondeyne dans les mouvements héritiers de l'orphéonisme (dont il se réclamait lui-même) disent aussi son grand sens pédagogique.

Le compositeur honoré de nombreux prix de Conservatoire, se met à la disposition des formations modestes (harmonies ou fanfares) et donne une pièce pédagogique de musique d'ensemble. L'édition en quatre portées n'a pour but qu'un éclaircissement de l'écriture harmonique pour ces formations à « géométrie variable ». C'est aussi un excellent exercice pour des chefs débutants, permettant de travailler l'écoute collective et la nécessité des plans sonores.

*Sérénade* est éditée en 1961 aux éditions Transatlantiques (distribution Robert Martin). Niveau facile.

Cette *Sérénade* – écrite en 1961 – avait été spécialement composée pour des formations amateurs réduites, afin de mettre à leur portée une pièce facile susceptible d'agrémenter leurs concours et concerts.

On peut considérer que cette *Sérénade* est dans un style de musique légère dont la disposition orchestrale polyvalente permet une répartition de pupitres très variée selon la composition des ensembles parfois hétéroclites s'écartant ainsi de la formation d'harmonie-fanfare classique plus rare, certains pupitres n'étant pas représentés dans la plupart des cas de ces petits ensembles.

Ainsi le conducteur réduit en *si<sup>b</sup>* se présente sur quatre portées où chaque ligne représente un groupe instrumental défini, permettant l'exécution par au moins un pupitre des parties proposées, et d'entendre ainsi l'harmonisation complète de la *Sérénade*. Il appartient alors aux Directeurs de ces formations s'effectuer une répartition plus ou moins équilibrée d'exécution, afin de retrouver un ensemble orchestral homogène permettant une audition valable.

**1<sup>ère</sup> portée : piccolo, flûte, hautbois, petite clarinette, 1<sup>ère</sup> clarinette, 1<sup>ère</sup> trompette (1<sup>er</sup> bugle, 1<sup>er</sup> cornet).**

**2<sup>e</sup> portée : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> clarinette, saxophone alto, 2<sup>e</sup> trompette (2<sup>e</sup> bugle, 2<sup>e</sup> cornet), cors ou saxhorn alto.**

**3<sup>e</sup> portée : saxophone ténor, clarinette basse, 1<sup>er</sup> basson, saxhorn baryton, 1<sup>er</sup> trombone (cor ou saxhorn alto).**

**4<sup>e</sup> portée : saxophone baryton (saxophone basse), 2<sup>e</sup> basson, 2<sup>e</sup> trombone, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> saxhorn basse, saxhorn contrebasse *si<sup>b</sup>* et *mi<sup>b</sup>*, contrebasse à cordes.**

A] Ainsi une formation ne disposant que des instruments de fanfares cuivres pourra équilibrer les parties proposées

1<sup>ère</sup> portée : 1<sup>ère</sup> trompette, 1<sup>er</sup> bugle, 1<sup>er</sup> cornet.

2<sup>e</sup> portée : 2<sup>e</sup> trompette, 2<sup>e</sup> bugle, 2<sup>e</sup> cornet (cors ou saxhorn alto)  
3<sup>e</sup> portée : saxhorn baryton, 1<sup>er</sup> trombone (cor ou saxhorn alto).  
4<sup>e</sup> portée : 2<sup>e</sup> trombone, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> saxhorn basse, saxhorn contrebasse *si<sup>b</sup>* et *mi<sup>b</sup>*, contrebasse à cordes.

B] Dans le cas d'une formation fanfare de cuivres et saxophones, la répartition sera la suivante :

1<sup>ère</sup> portée : 1<sup>ère</sup> trompette, 1<sup>er</sup> bugle, 1<sup>er</sup> cornet, saxophone soprano (pour la 1<sup>ère</sup> clarinette)  
2<sup>e</sup> portée : saxophone alto, 2<sup>e</sup> trompette, 2<sup>e</sup> bugle, 2<sup>e</sup> cornet (cors ou saxhorn alto).  
3<sup>e</sup> portée : saxophone ténor, saxhorn baryton, 1<sup>er</sup> trombone (cor ou saxhorn alto).  
4<sup>e</sup> portée : saxophone baryton (saxophone basse), 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> saxhorn basse, saxhorn contrebasse *si<sup>b</sup>* et *mi<sup>b</sup>*.

C] Dans le cas d'une harmonie véritable :

1<sup>ère</sup> portée : hautbois, petite clarinette, 1<sup>ère</sup> clarinette.  
2<sup>e</sup> portée : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> clarinette, saxophone alto, cors ou saxhorn alto.  
3<sup>e</sup> portée : saxophone ténor, clarinette basse, 1<sup>er</sup> basson, (cor ou saxhorn alto).  
4<sup>e</sup> portée : saxophone baryton (saxophone basse), 2<sup>e</sup> basson, contrebasse à cordes.

D) Et enfin la formule d'harmonie-fanfare (la plus souvent rencontrée) se répartit ainsi :

1<sup>ère</sup> portée : piccolo, flûte, hautbois, petite clarinette, 1<sup>ère</sup> clarinette, 1<sup>ère</sup> trompette (pour certaines interventions selon le goût du chef).  
2<sup>e</sup> portée : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> clarinette, saxophone alto, 2<sup>e</sup> trompette (comme pour la 1<sup>ère</sup> trompette selon le goût du chef), cor et saxhorn alto.  
3<sup>e</sup> portée : saxophone ténor, clarinette basse, 1<sup>er</sup> basson, saxhorn baryton (dans la plupart des cas à défaut), 1<sup>er</sup> trombone (cor ou saxhorn alto).  
4<sup>e</sup> portée : saxophone baryton (saxophone basse), 2<sup>e</sup> basson, 2<sup>e</sup> trombone, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> saxhorn basse, saxhorn contrebasse *si<sup>b</sup>* et *mi<sup>b</sup>*, contrebasse à cordes.

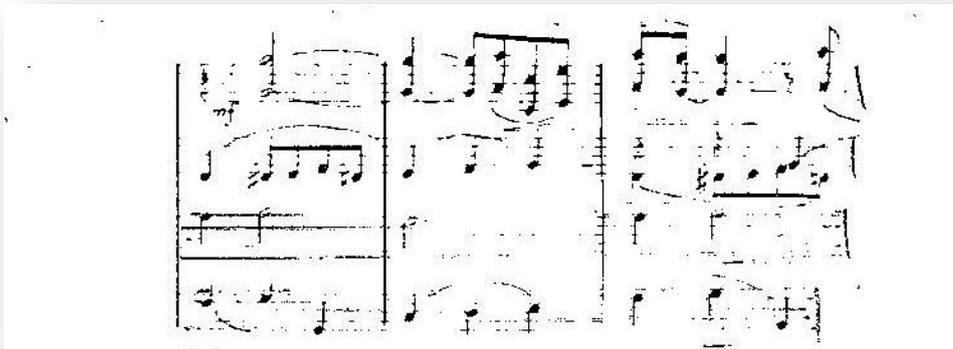
Remarque : Les cors (*fa*) ou saxhorns altos (*mi<sup>b</sup>*) ne sont pas indispensables, leurs parties étant exécutées dans ce cas par d'autres familles sur la même portée, ces instruments n'étant pas toujours représentés dans ces sortes d'ensembles de petites divisions.

Cette forme d'orchestration n'est évidemment pas classique, mais elle permet pour beaucoup d'ensembles à répartitions instrumentales très variées, de pouvoir aborder ce genre, sans pour cela qu'il manque une ou plusieurs parties, les chefs de musique disposant dans la plupart des cas, d'instruments de différentes familles pouvant à défaut remplir le rôle de ceux qui sont absents.

\*

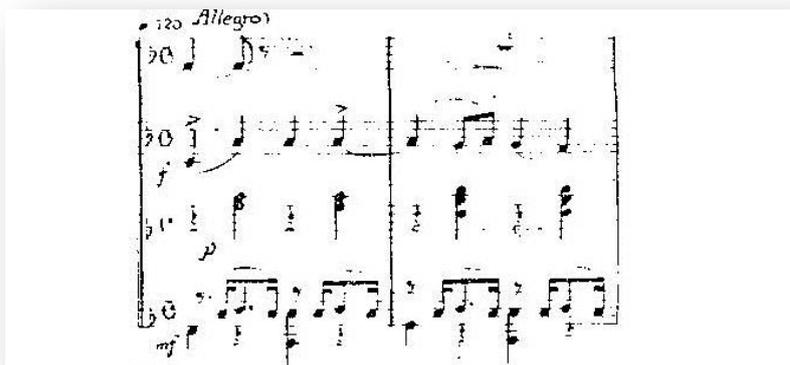
*Sérénade* : Mouvement lent et large en évitant de décomposer chaque temps.

**1<sup>er</sup> thème** (noire = 60) : expressif, sans forte apparent avec prédominance du thème, l'accompagnement respectant les *piano*.



**2<sup>ème</sup> thème** [chiffre 2] : double du mouvement précédent (noire = 120).

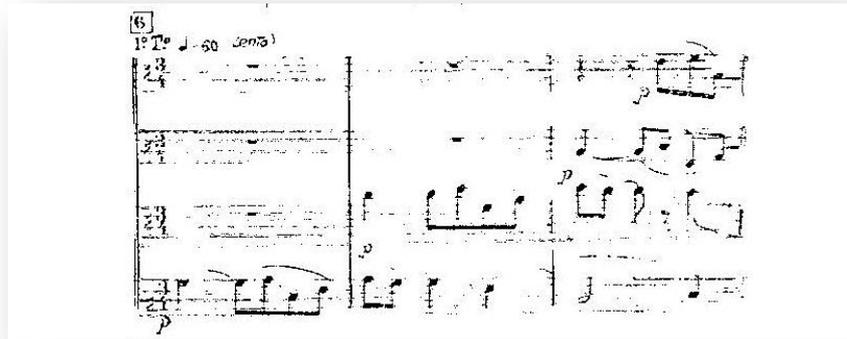
Allegro – mouvement balancé, bien rythmé.



Le thème sera également essentiel (*forte*) sur un accompagnement (*piano* ou *mezzo forte*). La nuance générale augmentera au chiffre 4 pour terminer ce thème en un *forte* véritable, le seul au centre de cette *Sérénade*.

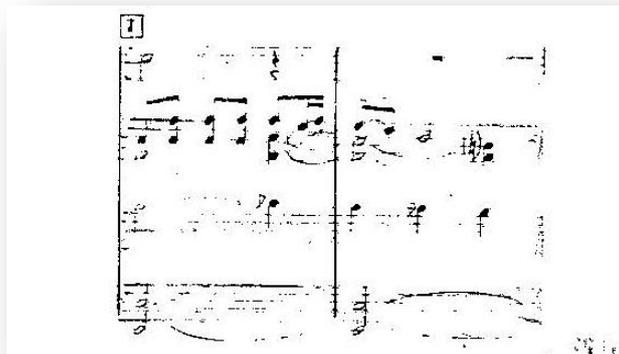
Pont (chiffres 5 à 6) ralentissement progressif pour ramener le *tempo primo* (noire = 60) au chiffre 6.

Réexposition du 1<sup>er</sup> thème (chiffre 6) :



Le **1<sup>er</sup> thème** réapparaît sous forme d'entrées successives et resserrées, en ayant soin que chaque tête du thème initial se dégage bien, pendant que les autres parties se réintègrent dans un accompagnement *piano*.

Conclusion (chiffre 7) :



**Rappel du 2<sup>ème</sup> thème** dans le cadre du mouvement lent initial, aux 2<sup>èmes</sup> parties, et dans un *diminuando* général avec la fin du 1<sup>er</sup> thème.

Désiré DONDEYNE